

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 6

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-133630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Une lettre de Sir Evelyn Baring à l'Antislavery Society, sur l'œuvre du **Home pour les femmes esclaves libérées au Caire**, confirme pleinement les renseignements que M. Ed. Naville, président du Comité anti-esclavagiste suisse, a adressés à ce dernier, et qui ont été publiés dans le premier numéro du *Bulletin* de la Société. Nous lui empruntons ce qui suit : « Il ne peut rien y avoir de plus efficace pour faire disparaître l'esclavage domestique en Égypte que de fournir aux familles égyptiennes respectables la possibilité de se procurer des servantes libres. C'est ce que fait le *Home*. Mrs Shakoor, secrétaire de l'institution, a constaté que les demandes de servantes dépassent le nombre que le *Home* peut fournir. Non seulement l'institution est populaire parmi les esclaves libérées qui en ont profité, mais elle a toujours eu l'appui cordial du khédive, et loin d'exciter aucune hostilité parmi la population musulmane du Caire, elle est souvent considérée comme très utile en tant que l'on peut, par son intermédiaire, se procurer d'honnêtes servantes. Il est important pour le succès de l'œuvre qu'elle continue à jouir de cette bonne réputation, ce qui ne manquera pas d'arriver aussi longtemps qu'elle sera dirigée dans le même esprit. Les dépenses de l'année dernière se sont élevées à 405 liv. sterl., dont le gouvernement égyptien a donné 227 liv. sterl; 50 liv. sterl. ont été remises à la mission américaine qui a généreusement consenti à se charger de quelques jeunes filles chrétiennes d'Abyssinie qui avaient cherché un refuge dans le *Home*.

La *Deutsche Kolonialzeitung* écrit que quoique les **Senoûsî** ne condamnent pas l'institution de l'esclavage, ils déclarent néanmoins le trafic des noirs contraire au Coran et délivrent ceux-ci des mains des trafiquants d'esclaves lorsqu'ils en rencontrent. Dernièrement le cheik des Senoûsî aurait libéré plusieurs grandes caravanes d'esclaves.

Comme Zanzibar, l'**île de Pemba** est en grande partie plantée de girofliers, dont l'entretien ne demande que peu de culture, mais la cueillette des girofles réclame beaucoup de bras. « D'après un calcul fait avec des Arabes, » dit le *Bulletin de la Société anti-esclavagiste de France*, « il faut en moyenne une personne par vingt girofliers, une propriété de Pemba peut donc occuper de 500 à 600 esclaves. Plusieurs propriétaires de l'île en ont ce nombre. Les Arabes, qui ont bien soin de dire que les esclaves succombent vite sous le climat de Zanzibar et sur-

tout de Pemba, se croiraient ruinés s'ils étaient obligés de payer des ouvriers pendant les trois ou quatre mois que dure la récolte des girofles. Ils préfèrent les esclaves ; plus ils en ont, plus ils sont considérés.

« Tous les ports de la côte reçoivent des esclaves ; ce commerce y est implicitement autorisé, au point qu'un marchand peut avoir recours à l'autorité pour faire rechercher un esclave fugitif. Les négriers ou les courtiers d'esclaves font leurs achats parmi les caravanes qui arrivent de l'intérieur. Un nègre de 8 à 14 ans se vend environ 80 fr. ; de 15 à 30 ans environ 150 fr. Les jeunes négresses sont plus recherchées et d'un prix plus élevé.

« Le capitaine du boutre sait le nombre de têtes qu'il faut pour son chargement ; il embarque son troupeau au moment où la marée basse a laissé le boutre à sec, ce qui lui permet de travailler plus à son aise à sa cargaison. Les récalcitrants sont amarrés solidement à une traverse de l'embarcation, les mains attachées derrière le dos. Ces pauvres gens doivent s'accroupir au fond du boutre, où l'odeur de l'eau corrompue est déjà insupportable, quand on prend les soins de propreté. La marée montante met le bateau à flot ; alors tous ces esclaves sont secoués les uns contre les autres ; ils sont trop serrés pour pouvoir non seulement se coucher, mais même s'asseoir et changer de place ; dans cette position difficile, le mal de mer ne tarde pas à les abattre, et il faut renoncer à décrire le spectacle de ce fumier vivant. Les horreurs du voyage restent gravées dans la mémoire de ces nègres pendant toute leur vie ; leur esprit est hanté d'épouvantables cauchemars, et ils croient toujours entendre le bruit sourd que produit la chute du cadavre d'un esclave jeté à l'eau, car la mort fait, là aussi, sa razzia. A l'arrière du boutre se trouve un plancher de 6^m à 7^m carrés où se tiennent le capitaine et les matelots. C'est là que se prépare la maigre pitance des esclaves pour les empêcher de mourir de faim quand le voyage se prolonge ; elle consiste en boulettes de sorgho, de maïs et de haricots indigènes qu'un matelot jette aux rares esclaves qui ont la force de manger.

« Lorsque les boutres sont poursuivis par un croiseur, si les négriers n'ont à bord que quatre ou cinq esclaves, ils les ligottent, leur attachent une pierre aux pieds, et les jettent à la mer, où ils tombent vivants dans la gueule des requins habitués à suivre la trace de ces sinistres convois. L'officier vient faire sa visite, et ne trouve que des matelots sous les ordres d'un Arabe, tous l'air innocent et tranquille. « Des esclaves ! » disent-ils, « nous n'avons jamais l'habitude d'en transporter ; ah ! nous savons bien que c'est défendu de porter des esclaves ! » Le tour est joué :

quant à la perte, ils la répareront un autre jour. Ou bien, quand le boutre est chargé de cent à cent cinquante esclaves, il peut arriver que le capitaine se rende sans résistance; dans ce cas, il est mis en prison, les esclaves sont libérés, et le boutre mis en pièces sur le rivage. Si, au contraire, les négriers se décident à résister, ils arment leurs matelots, font semblant de vouloir se rendre; puis, quand le croiseur est proche, il reçoit toute une bordée et alors s'engage un combat souvent terrible. Pendant l'abordage, les pauvres esclaves ne sont pas sans en recevoir les éclaboussures; il arrive quelquefois que, soit pour éviter les coups, soit par peur des Européens, on leur fait croire que les Européens cherchent les esclaves pour les égorguer, ils s'entassent tous du même côté et font chavirer le boutre. Un jour, après un accident pareil, les marins anglais firent une pêche de nègres; plus de 50 de ceux-ci se noyèrent malgré le sauvetage. »

A **Zanzibar**, beaucoup de Wangouanas qui ont été esclaves, ont des esclaves à leur tour. Le Mngouana — mot qui signifie libre et civilisé — est une des plaies de la ville et de l'intérieur. Fier de sa liberté, sans pitié pour les esclaves, il emploie tous les moyens pour s'en procurer; c'est par eux qu'il se fait entretenir pendant qu'il s'adonne au jeu, à la boisson des liqueurs fortes et à la débauche. Non seulement les coups ne sont pas épargnés à l'esclave, mais encore son maître emploie des entraves de fer que l'esclave doit soutenir avec une corde, s'il veut faire quelques pas sans s'écorcher les chevilles avec les anneaux en fer; on rencontre même des jeunes négresses qui ont des entraves. Les enfants sont quelquefois condamnés à traîner pendant des mois et des années un gros morceau de bois rivé à la jambe par une chaîne. Pour marcher, l'esclave doit porter devant lui le morceau de bois, car la chaîne, trop courte, ne lui permet pas de le porter sur l'épaule. C'est surtout lorsqu'il prend la fuite que le châtiment est terrible. A la recherche du fugitif, le Mngouana s'efforce de garder sa dignité, en public; mais une fois qu'il l'a arrêté, il fait pleuvoir sur lui les coups de la badine qui fait partie de son costume. Puis, dans la case, la correction recommence de plus belle, sans que les cris du malheureux puissent attendrir son bourreau, qui le condamne ensuite aux entraves pendant un an ou deux. Il est de bon ton chez les Wangouanas de posséder des négresses esclaves comme concubines, ce qui augmente encore la corruption de Zanzibar.

Chez les Arabes, dans une pièce obscure de leurs belles maisons en pierre, se trouve l'instrument du supplice appelé *mkatalé*, dans lequel

les pieds de trois, quatre ou cinq esclaves sont emprisonnés pendant des mois entiers. Ce sont les ceps de l'ancien temps. Au dehors, l'Arabe est presque toujours accompagné d'un certain nombre d'esclaves qui ouvrent la marche.

Le capitaine F.-D. Lugard auquel M. Moir, de la Compagnie des lacs africains, avait remis ses pouvoirs en quittant le Nyassa pour venir en Angleterre, a adressé au *Times*, de Karonga, au N.-O. du lac **Nyassa**, une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

La bande d'Arabes qui nous a attaqués était composée d'hommes établis dans le pays des Ba-Senga, à l'ouest du lac Nyassa ; mais cette tribu désavoue tout rapport avec ceux qui nous ont assaillis. Les esclavagistes de la côte est et ceux du sud se déclarent aussi étrangers à ces affaires. Leur neutralité nous paraît provenir de la crainte de représailles de la part des Anglais ; aussi avons-nous tous pensé qu'il fallait profiter de l'abstention de ces derniers esclavagistes pour expulser les autres et préserver ainsi cette région d'une plus grande dévastation. Si la situation actuelle se prolonge, le prestige des Anglais pourrait être compromis et les esclavagistes ne craindraient plus de se coaliser.

L'expédition fut formée en mai et j'en pris le commandement ; mais nos adversaires étaient à l'abri derrière des retranchements beaucoup plus forts que nous ne pensions et nous subîmes un échec. La maladie sévissait parmi nous au point que nous ne pouvions rien entreprendre de nouveau et j'étais moi-même hors de combat par suite de mes blessures. En attendant la pièce de canon qui nous était promise, nous guerroyions tant bien que mal. Le canon vient enfin d'arriver, mais ma troupe n'est actuellement composée que de huit Anglais dont aucun ne peut supporter la fatigue. Chacun, à tour de rôle, est victime de la fièvre et de la dysenterie. Pour servir le canon et le défendre, il faudrait au moins la moitié de nos blancs, et nos 300 indigènes sont inutiles s'ils ne sont pas conduits par des blancs. Il y a assez d'indigènes ; 300 sont armés de Sniders, et de revolvers ou de carabines ; nous aurions au premier signal 6000 hommes armés de lances, mais aucun n'irait jusqu'aux retranchements des Arabes s'il n'est conduit par un blanc et, en cas d'assaut, nous ne serions suivis que par un très petit nombre. Voici la saison des pluies torrentielles qui fait souffrir nos malades. L'herbe a poussé si épaisse et si haute que cela rend difficile l'emploi de notre canon. Depuis peu, un Arabe de la côte est a déclaré son intention de se joindre à nos ennemis et leur a envoyé un grand boutre chargé de combattants et, dit-on, même un petit canon.

J'étais justement à l'endroit qu'il avait choisi pour débarquer ; mon attaque nocturne a tué ou blessé mortellement la moitié de ses hommes et leur chef ; le boutre a été coulé. Les Arabes Senga ont probablement aidé secrètement à ceux qui nous combattaient. A l'arrivée de l'envoyé du sultan de Zanzibar, qui était venu leur ordonner de cesser la guerre et de quitter le pays, on a remarqué l'absence des Arabes Senga et nous craignons qu'ils ne se déclarent maintenant ouvertement contre nous.

Devant de telles difficultés, il semble ridicule que quelques hommes malades s'obstinent à lutter, mais l'issue est des plus importantes, car il s'agit de maintenir la sécurité des Anglais et des missions dans ce pays et aussi d'empêcher l'extension du commerce des esclaves.

Le but des esclavagistes est de former sur toute la côte ouest du lac une coalition encore plus formidable que celle qu'ils ont réussi à former à l'est. L'esclavagiste le plus célèbre ici, Jumbé, à Kota-Kota, occupe une position isolée sur la côte ouest par environ 13° lat. sud. A mi-chemin entre lui et notre station de Karonga, il y a un bac à Deep-Bay ; ce fut là que j'attaquai le boutre susmentionné. Depuis longtemps, Jumbé veut établir un fort près de Bandaoué, station missionnaire par 12° lat. sud. Les hommes contre lesquels nous nous battons veulent élever des retranchements à Deep-Bay (route des esclaves), et aussi à Karonga. Ainsi, toute la côte ouest serait entre leurs mains. Les Anglais ont des stations de missions tout le long de cette côte : une dans le pays de Chikousé ; une autre était au cap Maclear ; malgré l'abandon de cette station, l'influence des missionnaires y subsiste encore ; les écoles restent ouvertes et il y existe un dépôt formé par la Compagnie commerciale. Notons encore Bandaoué, station principale de la mission de l'Église libre, et aussi une station dans l'intérieur du pays des Angoni, enfin Karonga qui appartient à la Compagnie des lacs. Il y a un mouvement continu d'allées et de venues de chasseurs et de voyageurs qui fait connaître les Anglais le long de la côte. Les escales, où le petit steamer *Ilala*, de la Compagnie des lacs, fait sa provision de bois, sont autant de points de contact entre les indigènes et les Anglais. Depuis quelque temps, j'ai placé une garnison dans une île pour occuper le bac de Deep-Bay. Nos efforts ne sont donc pas aussi insensés qu'on pourrait le croire, car nous avons un but précis à atteindre, c'est de chasser les esclavagistes de leurs retranchements et, si nous n'y parvenons pas, de les empêcher du moins de s'avancer davantage en les attaquant fréquemment. Par là aussi, nous détournerons les neutres de toute idée de coalition et arrêterons l'extension de la domination des esclavagistes sur toute la côte ouest du lac.

Il paraîtrait que le commandant Cameron se propose de conduire une expédition vers le lac Nyassa. La Compagnie des lacs africains a constitué le *Nyassa Defence Fund*, pour organiser une force armée destinée à refouler les Arabes. Si nous pouvons tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un secours quelconque, nos efforts n'auront pas été inutiles. Si nous n'y réussissons pas, la situation qui sera faite aux expéditions dans l'avenir sera beaucoup plus difficile. Il faut donc entreprendre une action immédiate, si l'on veut faire tôt ou tard quelque chose.

Lord Salisbury a fait un grand éloge des efforts des Anglais au lac Nyassa et a ajouté que tout ce que le gouvernement pourrait faire diplomatiquement serait tenté sur le lac. Dans une réponse précédente faite au Parlement, il avait été dit que le consul avait reçu des instructions pour nous donner toute la protection dont il disposait. Mais, en avril dernier, le consul, venu à Karonga pour résoudre pacifiquement le conflit, a, paraît-il, déclaré formellement aux Arabes que le gouvernement anglais n'avait rien à voir dans nos affaires et que la petite troupe qui est ici ne recevrait aucun secours du gouvernement. J'aurais préféré que les forces arabes fussent doublées; car cette déclaration du consul, faite justement avant mon arrivée, a donné confiance aux Arabes qui ont augmenté leurs retranchements et continué la lutte dans la certitude où ils étaient que nous ne serions pas soutenus. Quand le sultan de Zanzibar envoya, à la demande du consul général britannique, un délégué pour traiter avec les Arabes, ceux-ci lui répondirent qu'ils avaient reçu du consul anglais l'assurance que ces questions ne concernaient en rien l'Angleterre. Peut-on appeler cela : *Consular protection et diplomatic effort* ?

J'aurais voulu, étant obligé de partir à cause de l'expiration de mon congé, écrire au commandant Cameron pour l'éclairer sur bien des points. J'ai déjà envoyé en Angleterre un projet détaillé bien avant que celui de la croisade du cardinal Lavigerie ait été connu ici. Tous les détails du programme que j'ai tracé sont dus aux hommes les plus expérimentés dans cette région. J'ai soumis ces plans au Rev. Horace Waller qui, par l'intérêt qu'il porte à la question du lac Nyassa et à la suppression de l'esclavage, est à même de les utiliser au mieux de la cause que nous défendons.

La *Deutsche Kolonial Zeitung* annonce que Cameron profitera de la découverte du Chindé comme voie navigable, pour l'expédition en faveur de laquelle des ressources lui ont été promises.

Comme le dit M. Piton, rédacteur de la *Revue des missions con-*

temporaines, on aura là une entreprise absolument identique à celle que le cardinal Lavigerie s'efforce actuellement d'organiser. Elle se poursuivra là où, de l'avis de toutes les personnes compétentes, se trouve la meilleure voie d'accès dans la région des lacs, savoir par le Zambèze, le Chiré, le Nyassa et le Tanganyika, ces deux lacs étant reliés par une bonne route construite par les soins de la Compagnie des Lacs africains. « Son caractère est, du reste, purement défensif, puisqu'il ne s'agit que de se débarrasser d'une bande d'Arabes qui interceptent les communications de la Compagnie des lacs avec le Tanganyika. Si celle-ci réussit à déloger les négriers de leur position, elle aura en même temps porté un coup mortel à la traite dans ces parages. »

M. Ed. Froment, chef de station au **Congo français**, dans une communication faite à la Société de géographie de Lille, sur un voyage dans l'**Oubangi**, s'exprime ainsi : « La grande affaire du moment, ce sont les expéditions vers le haut Oubangi. Au moment des crues, des flottilles de dix, vingt, et même trente grandes pirogues remontent, chargées d'esclaves et de marchandises, jusqu'au pied des rapides, en quête d'ivoire. Ce sont surtout les esclaves qui constituent l'article le plus demandé ; il y a ainsi, dans la rivière, d'aval en amont, un mouvement considérable de chair humaine qui va alimenter le cannibalisme d'en haut..... » Et plus loin, arrivé à Impfondo : « Je ne sais si c'est là l'effet d'une idée préconçue, mais il m'a semblé voir la convoitise s'allumer dans les yeux des natifs, quand ils regardaient les plus replets de mes Os-syébas. Nous sommes en pays cannibale, et ces gens, en apparence si pacifiques, sont les mangeurs d'hommes les plus invétérés qui se soient jamais vus. Dans un village tel qu'Impfondo, il ne se passe guère de semaine qui ne soit marquée par une exécution ; l'ivoire n'est vendu aux Baloïs que contre des esclaves destinés à alimenter les abattoirs. Devant les demeures des chefs et des principaux habitants, s'élèvent de hautes et fortes perches, comme de sinistres potences, où pend encore quelque bout de liane, vestige de la dernière tuerie. Si vous demandez à quoi servent ces engins, au premier enfant venu, il vous répondra sans hésiter, en portant la main à son cou dans un geste expressif, accompagné des mots : *akéta motou* (couper la tête).

Cette épouvantable habitude est pratiquée avec des détails qui montrent bien quel dédain ou quelle indifférence elle a développés chez les indigènes à l'égard des instincts les plus naturels de sensibilité. L'esclave qu'on veut « abattre » est solidement amarré, assis sur un bloc de bois, au pied de la perche ; du sommet de celle-ci, courbée avec force,

descend une liane ou une corde qui lui passe sous le menton et la nuque, le forçant ainsi à tendre le cou. Le bourreau peut alors faire commodément son office, et il faut qu'il soit bien maladroit pour ne pas en finir d'un seul coup de couteau. La victime est souvent exposée quelque temps d'avance dans cette position, dont il est facile de s'imaginer toute la gêne physique. Pendant que le boucher aiguise soigneusement son couteau sur une pierre voisine, le malheureux assiste par anticipation au déchiquetage de son corps, en entendant les assistants se disputer bruyamment les meilleurs morceaux. Cette sorte de vivisection ne prend fin qu'au moment où le féticheur-bourreau, satisfait de l'affillement de sa lame, commence à décrire devant ses yeux une série de mouvements rapides ; puis d'un coup terrible, il tranche la tête qui rebondit et danse dans l'espace, sous la secousse de la perche violemment redressée. Alors s'opère la distribution de la viande, accompagnée de scènes répugnantes de la plus abjecte voracité.

En septembre dernier, le gouvernement belge avait accepté de sonder les gouvernements au sujet de la convocation d'une **Conférence anti-esclavagiste**. Les troubles de l'Afrique orientale avaient fait ajourner cette question. Récemment l'Angleterre l'a rappelée au cabinet de Bruxelles ; des pourparlers ont été entamés avec l'Allemagne, la France, le Portugal, et les négociations sont assez avancées pour que l'on puisse prévoir que le Congrès se réunira au commencement de l'automne prochain. D'après la *Deutsche Kolonialzeitung*, outre la question de la traite, celles de l'importation des spiritueux, des armes et des munitions, de la détermination des frontières, seront mises à l'ordre du jour du Congrès.

A côté de l'activité déployée par les puissances pour arriver à supprimer la traite par les voies diplomatiques, les **Comités des Sociétés anti-esclavagistes** sont invités par le cardinal Lavigerie à envoyer des délégués à un **Congrès** qui se réunira à **Lucerne** du 3 au 10 août. Comme le porte la circulaire de Son Éminence, ce Congrès n'a rien de commun avec celui des puissances. « C'est une réunion libre de citoyens libres des diverses nations de l'Europe, qui n'a aucun caractère politique ni officiel et qui se propose simplement d'étudier à fond le problème que l'esclavage africain pose au XIX^{me} siècle et l'oblige de résoudre sous peine de se déshonorer dans l'histoire. Chacun sera libre d'y exprimer sa pensée, de la soutenir, de la faire triompher, si ses raisons sont bonnes et ses propositions sensées. »

« Mais s'il agit en dehors du Congrès international des puissances, son but est de donner à celui-ci un appui dans l'opinion et de faciliter sa tâche. En effet, les gouvernements ne peuvent réaliser que ce qui a été à l'avance accepté ou demandé par l'esprit public et les plus belles réformes ont besoin de trouver un écho dans la volonté de tous. C'est ainsi que les Comités anti-esclavagistes seconderont l'action si désirable des États. »

Le Grand Conseil de Lucerne a donné son agrément à la réunion du Congrès, et a mis à la disposition de celui-ci la grande salle où se réunissent les Assemblées législatives du canton. Aux termes de la circulaire du cardinal Lavigerie, les membres de l'assemblée nommeront eux-mêmes, à la majorité des voix, le président du Congrès, et ceux des commissions que nécessiteront les travaux inscrits au programme. Ils voteront l'ordre de ces travaux sur la proposition qui leur en sera faite par une commission préparatoire d'organisation. Tous les Comités anti-esclavagistes sont invités à se faire représenter par un et encore mieux par plusieurs de leurs membres au Congrès de Lucerne. Le cardinal y invite également tous ceux que des titres particuliers : la science, les découvertes géographiques, les sentiments d'humanité, écrivains, orateurs, économistes, missionnaires, rattachent naturellement à l'œuvre anti-esclavagiste. Ils pourront prendre part à toutes les réunions publiques qui seront ouvertes à tous, mais ne participeront pas aux délibérations intérieures.

Sir John H. Kennaway, M. P., a posé, devant la **House of Laymen de l'Église anglicane**, la question du devoir de l'Église en ce qui concerne l'esclavage. Il a montré qu'un des plus grands bienfaits apportés à l'humanité par le christianisme avait été l'abolition de l'esclavage par la proclamation de l'égalité de tous les hommes devant Dieu. L'Angleterre avait contracté envers l'Afrique une énorme dette, qu'elle s'est efforcée de payer en travaillant à faire disparaître la traite de l'Afrique occidentale où elle l'avait si longtemps pratiquée. Les régions découvertes par Livingstone, Stanley, Cameron, ont ouvert de vastes territoires au commerce et à l'extension du christianisme. Mais, depuis l'époque de Livingstone, le peuple anglais a peu à peu appris à mieux connaître les résultats effrayants, les souffrances affreuses et les cruautés horribles de la traite. Pendant les cinq dernières années surtout, les ravages des chasseurs d'esclaves se sont étendus fort avant dans l'intérieur. Une intervention armée du gouvernement anglais à

l'intérieur serait une chose très grave. Lord Salisbury a promis de faire tout ce qui pourrait être fait dans la sphère légitime de la politique. Les marchés d'esclaves ont été abolis en Égypte et à Zanzibar, et l'on travaille à faire disparaître l'institution de l'esclavage dans l'île de Pemba. Le gouvernement consulte les autres puissances par l'intermédiaire de la Belgique, afin de chercher à obtenir une réunion de leurs représentants pour s'entendre en vue d'une action commune dans la question de l'esclavage et de la traite. Le « Nyassa Antislavery and Defence Fund » a souscrit 10000 liv. sterl. pour organiser une force armée capable de résister aux attaques contre les établissements écossais du Nyassa. Cameron espère obtenir du gouvernement ou d'un Congrès international l'autorisation de faire une croisière sur les grandes voies fluviales et les lacs de l'Afrique centrale, pour couper les communications aux trafiquants d'esclaves. Tout ce que peut faire l'Église anglicane, c'est de présenter au peuple anglais, par la voie de la discussion et de la presse, la grandeur du mal, d'exercer son influence sur le gouvernement quand l'occasion s'en présente, d'engager le Foreign Office à persévéérer dans les traditions britanniques et à agir par tous les moyens en son pouvoir.

Après une discussion, dans laquelle le comte Nelson, le duc de Rutland et d'autres prirent la parole, l'assemblée a voté des résolutions portant en substance que la traite, telle que la pratiquent les Arabes dans l'Afrique équatoriale, détruisant une multitude de créatures humaines, et étant un des plus grands obstacles à l'expansion du christianisme et de la civilisation à l'intérieur de ce continent, l'Église a le devoir de faire entendre sa voix sur ce sujet, qu'elle doit appuyer le gouvernement dans les mesures à prendre pour supprimer la traite à la côte orientale, comme il a contribué à la faire disparaître de la côte occidentale. Quoique la traite dans l'Afrique centrale se pratique en dehors des limites des territoires où l'intervention du gouvernement pourrait s'exercer, il est urgent de faire tout ce qui peut être fait pour que les Anglais en comprennent les horreurs, et l'Église doit encourager toutes les entreprises pacifiques, commerciales ou religieuses, qui pourraient en amener la diminution. L'Église et d'autres communautés chrétiennes seront invitées à prier spécialement pour ce sujet, et ces résolutions seront communiquées au gouvernement par le primat d'Angleterre.

En outre un grand meeting anti-esclavagiste a eu lieu à **Greenwich**

sous les auspices de l'Union chrétienne des jeunes gens. M. Teali y a prononcé un éloquent discours sur la traite et les régions qu'elle dévaste.

A **Édimbourg**, M. W. Thompson, secrétaire de la Société des missions de Londres, a donné une conférence en faveur de l'œuvre anti-esclavagiste.

Après avoir décidé l'organisation d'une première expédition vers le Tanganyika par la voie du Congo, le **Comité** de la Société anti-esclavagiste **belge** sollicita le concours de l'État indépendant pour le transport, par les steamers de l'État, de Léopoldville aux Stanley-Falls, de sa troupe de 10 blancs et des 75 noirs qui doivent les accompagner, ainsi que des munitions, approvisionnements, marchandises et matériel nécessaires à l'expédition. Mais l'État indépendant a, dans ce moment, besoin de toute sa flottille pour l'établissement de deux camps qu'il a décidé de créer l'un dans le bassin de l'Arououimi, l'autre dans celui du haut Sankourou. Il n'a pas pu agréer la demande du Comité anti-esclavagiste belge.

Outre la Société des catholiques allemands dont le siège est à Cologne, il s'est formé à **Berlin**, dans la **Société coloniale allemande**, une Commission pour la suppression de la traite africaine ; elle a pour président M. le prince de Hohenlohe-Langenburg.

A **Cracovie** s'est fondée, à l'imitation de celles de Vienne et de Salzbourg, une Société africaine anti-esclavagiste dont le Comité exécutif ne compte pas moins de vingt membres.

Le prince de Wrede, promoteur de la **Société austro-hongroise** anti-esclavagiste, s'est rendu à Turin d'où il se propose de visiter les États où règne l'esclavage, afin de se rendre compte par lui-même des horreurs de la traite.

En **Italie**, le Conseil directeur de la Société anti-esclavagiste a engagé par circulaire tous les comités italiens à organiser tous les mois des conférences publiques.

Dans toutes les villes de la **Sicile** ont été formés des comités anti-esclavagistes à la tête desquels se trouvent les hommes éminents du pays.

En **Amérique**, la *New-York Daily Tribune*, journal très important engage tous les Américains à soutenir les Européens dans leur campagne contre la traite.